

<http://www.snetap-fsu.fr/Sauvegardons-l-ESC-en-STAV.html>



# Sauvegardons l'ESC en STAV

- Les Dossiers - Pédagogie -

Date de mise en ligne : mercredi 20 juin 2018

---

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

---

Courrier adressé à la direction des politiques de formation et d'éducation de la [DGER](#)

À Madame Adeline CROYERE  
Sous-directrice des politiques de formation et d'éducation  
[DGER](#)  
1 ter, avenue de Lowendal  
75700 PARIS 07

Madame La Sous-Directrice

Par ce courrier, nous souhaitons vous faire part de nos inquiétudes et propositions au sujet du sort réservé à l'[ESC](#) dans la rénovation en cours pour le bac STAV.

- **Concernant le volume horaire hebdomadaire affecté à cette matière nous souhaitons qu'il soit maintenu sur les mêmes bases que celles en vigueur actuellement.**  
A ce sujet, vous trouverez, annexée à ce courrier une pétition électronique adressée à Mr Le Ministre de L'Agriculture, diffusée sur la conférence disciplinaire ESC qui compte plus de 120 signataires à ce jour .  
<https://www.change.org/p/stephane-travert-sauvergardons-l-esc-en-stav>
- Concernant l'évaluation de cette discipline, nous avons bien pris en note que les [CCF](#) seraient, dans la nouvelle architecture, uniquement mono-disciplinaires.  
Pourtant dans l'architecture du diplôme on retrouve bien des modules pluridisciplinaires et en particulier un module C1 associant en classe de 1<sup>ere</sup> le Français et l'ESC ( cf doc remis en groupe de travail : projet révisé après le groupe de travail [CNEA](#) DU 17 mai )  
Si l'on se réfère à l'architecture actuelle du STAV, ce module C1 correspondrait au M1 actuel intitulé « langue française, littérature et autres modes d'expression artistique » .  
**Pour l'ESC , ce module est particulièrement important en bac technologique puisqu'il permet de mettre en place une culture et une éducation artistique pour l'ensemble des élèves de STAV .** Actuellement ce module M1 est donc validé par un CCF pluridisciplinaire Français-ESC permettant la confrontation riche d'enseignement entre une oeuvre littéraire et une autre forme artistique. Avec un CCF devenant mono-disciplinaire cette approche ne serait plus possible .  
Pour résoudre ce problème la solution pourrait être, selon nous, d'intégrer l'ESC dans l'épreuve terminale orale de Français en fin de 1<sup>ere</sup>. Cette épreuve validerait ainsi le module C1 .  
Nous aurions ainsi en fin de première une épreuve terminale écrite de Français et une épreuve terminale orale associant ESC et Français .

Dans l'attente de votre réponse, nous vous prions de croire Madame le  
Sous-Directrice, en notre dévouement le plus sincère pour l'enseignement  
agricole public